

— Un pauvre enfant que nous trouvâmes près de Lucerne, mourant de faim et de froid.

— Vous, votre femme, les bohémien(ne)s dont vous étiez le chef, sauvèrent d'une mort certaine le malheureux qui fuyait la maison paternelle où l'on ne voulait pas qu'il fût peintre.

— Je vous promis de vous conduire en Italie, et je tins parole. Vous faisiez des images que nous vendions très-bien... Oh! que je suis heureux de vous revoir! Mais qu'avez-vous fait pour être ici?

— J'ai refusé d'obéir au Cardinal de Richelieu.

— Alors, je tremble pour vous. Il est vindicatif, cruel.

— Bah! mon crime n'est pas grand. Mais vous!...

— J'ai été pris comme vagabond, hélas! Ce qui m'affecte le plus, c'est l'abandon dans lequel se trouve ma pauvre femme!...

— Celle qui fut si bonne pour moi.

— Elle est restée sans ressource, seule et infirme, dans un grenier.

— Rassurez-vous! je vais la secourir. Où demeure-t-elle?

— Rue du Marché-Neuf. Mais vous ne pouvez y aller!

— Je puis y envoyer.

Callot appelle le geôlier. Il lui jette une pièce d'or et demande pour lui de l'encre et du papier; pour les mendiants, de quoi boire et manger.

Il écrit la lettre suivante au Duc de Bellegarde:

"Monsieur le Duc, je vous ai livré le dessin que vous m'avez demandé. Permettez-moi de vous supplier d'en envoyer le prix sans retard à une pauvre femme (suivent le nom et l'adresse); c'est celle d'un bohémien qui m'a sauvé la vie, et vous m'aidez à payer une dette de reconnaissance. J'aurais bien fait la commission moi-même; mais je ne puis sortir du logement que Monseigneur le Cardinal de Richelieu m'a donné au Châtelet pour avoir refusé de faire les gravures du siège de Nancy, ma ville natale. — J'ai l'honneur, etc."

Cette lettre fut envoyée aussitôt.

Deux jours se sont passés.

Les mendiants ont bu, mangé. Ils sont heureux!

Callot est inquiet... Il pense à l'épouse qu'il a laissée à Nancy.

Le troisième jour la porte s'ouvre. Un exempt l'invite à le suivre. Le vieux bohémien lui serre la main, sur laquelle coule une larme d'adieu.

On fait monter Callot dans un carrosse. Où le conduit-on? Vainement il interroge l'exempt, qui garde le silence.

Le carrosse s'arrête au Louvre. On fait entrer le prisonnier dans le palais. Là il apprend qu'il va paraître devant le Roi.

En effet, bientôt il est introduit près de Louis XIII, assis nonchalamment devant un guéridon, avec un air souffreteux, ennuyé.

— Ah! c'est vous, M. Callot, dit le Roi. Avancez! Vous refusez donc d'exécuter les gravures que je vous ai fait demander! Savez-vous qu'un tel refus est bien hardi?

— Je le sais, Sire, et j'en demande pardon à Votre Majesté. Le motif...

— Je le connais; le Duc de Bellegarde m'a appris ce matin qu'on vous avait mis au Châtelet; la prison porte conseil, et vous avez sans doute réfléchi. Voyons, ferez-vous mes gravures? Vous en fixerez le prix vous-même. J'y joindrez une pension de trois mille livres, des lettres d'abolissement... Le roi de France sait punir; mais il sait récompenser. Acceptez-vous?

— Sire, tant de bonté me touche profondément. Mais permettez qu'un lieu de céder à l'inspiration de mon cœur, j'obéisse à la voix de ma conscience.

— Et vous ne craignez pas ma colère?

— Si, mais je crains encore plus de faire une mauvaise action.

— Oui, vous aimez mieux en faire de bonnes. M. de Bellegarde m'a communiqué votre lettre. Qu'est-ce donc que cette histoire de bohémien à qui vous devez la vie? Conte-moi cela.

Callot raconta ses courses aventureuses, son séjour parmi les bohémien(ne)s, et les principaux événements de sa vie d'artiste longtemps agitée. Son récit fut si original, semé de traits si piquants, que le Roi l'écouta avec un grand plaisir.

— Tout cela est fort intéressant, mais voyons le dénouement. J'insiste encore pour mes gravures de Lorraine. Que répondez-vous?

— Hélas! Qu'on me reconduise au Châtelet.

— Décidément, M. Callot, vous êtes un noble cœur. Plût à Dieu que tous mes gentilshommes fussent aussi affectionnés et aussi fidèles à ma personne que vous l'êtes pour le Duc de Lorraine. Il en est un, cependant, que j'aime infiniment, c'est de Bellegarde, qui vous a recommandé à mon indulgence. Je vois que vous en êtes digne. Vous ne ferez pas les dessins de la Lorraine; vous en exécuterez d'autres suivant votre fantaisie, et si vous avez quelque grâce à me demander, vous me trouverez disposé à vous l'accorder.

— Une grâce! s'écrie Callot en s'agenouillant, oui, je supplierai Votre Majesté de m'en accorder une.

— Déjà! Laquelle?

— Celle de mes compagnons de captivité, mon bohémien, les mendiants.

— Je vous l'accorde... A une condition: vous ferez pour moi une collection de ces figures grotesques.

C'est à ce caprice royal que l'on doit le célèbre cahier des *Mendiants*, de Callot.

Callot retourna à Nancy, où il mourut en 1635, n'ayant pas encore 42 ans.

L'œuvre de ce maître contient environ 1600 compositions, parmi lesquelles on remarque, surtout, la *Tentation de Saint-Antoine*, la *Foire de Florence*, les *Malheurs de la guerre*, la *Passion*, le *Massacre des Innocents*, etc. Quoiqu'il ait gravé plusieurs planches au burin, il doit surtout sa célébrité à ses gravures à l'eau forte. Doué d'un génie fécond, il faisait ses figures petites afin de pouvoir placer tous les épisodes, toutes les conceptions pittoresques que lui fournissait sa brillante imagination. Avant lui les graveurs avaient recourus aux ombres pour donner aux personnages l'expression désirée; il supprima souvent ce travail, et réussit à rendre, par un simple contours, le calme, la joie, la tristesse, la terreur. L'abondance de sa pensée, la richesse de son imagination, se répandaient en compositions originales, souvent comiques, exécutées avec une verve étonnante.

Son dernier ouvrage est un *Nobiliaire de Lorraine*, contenant 155 armoiries des principales familles de cette province. Peu de jours avant sa mort, il en donna une preuve à M. Mazarin, Commissaire-général des guerres de Lorraine. Cet exemplaire, que l'on croit unique, est maintenant dans la Bibliothèque de Lyon (manuscrit No. 867). On n'en tira pas d'autres épreuves, les planches ayant été détruites par les Suédois, lorsqu'ils ravagèrent la Lorraine.

ANNONCE.

SOUS PRESSE:

À l'Imprimerie de G.-E. DESBARATS, Québec.

ŒUVRES DE CHAMPLAIN

PUBLIÉES SOUS LE PATRONAGE

DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

PAR

C. H. LAVERDIÈRE, Ptre, M. A.,

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

6 vols. in-4to.

L'ouvrage contiendra: le Voyage aux Indes Occidentales, précédé d'une notice biographique de Champlain; le Voyage de 1603; l'édition de 1613, c'est-à-dire, les Voyages à l'Acadie de 1604 à 1607, et les Voyages au Canada depuis la fondation de Québec en 1608 jusqu'en 1613, avec *fac-simile* photolithographique de toutes les cartes et vignettes, y compris la rarissime *Grande Carte* de 1612, et la *Petite Carte* de 1613, en son *voy méridien* (les deux tirages); le Quatrième Voyage; l'édition de 1619, avec le frontispice gravé et les vignettes; l'édition de 1632, première et seconde partie, avec la *Grande Carte* et sa *Table*; le Traité de la Marine; le Catéchisme huron du P. Brebeuf; l'Oraison Dominicale traduite en montagnais par le P. Massé; une Dissertation sur les Cartes de Champlain; un Dictionnaire topographique du Canada ancien; des Pièces justificatives, et une Table générale des œuvres de Champlain.

Cette nouvelle édition, imprimée en caractères antiques, sur papier superfine, est une reproduction fidèle des éditions originales, avec notes au bas des pages.

On peut souscrire à Québec, chez MM. Garant & Trudelle, libraires; à Ottawa, Imprimerie de la Reine; à New-York, chez M. John-Gilmary Shea, 83, Centre Street; à Londres, chez M. Ed.-G. Allen, 12, Tavistock Row, Covent Garden; à Paris, chez M. Gustave Bossange, 25, Quai Voltaire.

Prix de l'ouvrage broché: \$15 (monnaie du Canada), ou £3 sterl.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE D'ICI AU 1^{er} DÉCEMBRE 1866. APRÈS CETTE ÉPOQUE, LE PRIX SERA DOUBLÉ.

On peut aussi souscrire à Montréal, chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, et Dawson, Frères, Libraires.

Typographie d'Éditeur SISKAL, 6, 8 et 10, Rue St. Vincent, Montréal.